

RESIDENCE du Ruanda
TERRITOIRE de Kibungo



A.I.M.O.
PROFIN
RÉSIDENCE
C.T.
INTÉRESSÉ

Procès-verbal de contrôle de perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent cinquante-neuf le quinze
jour du mois de juin, Nous Man Esien
(grade) Chef de Poste nous trouvant à Kalarondu
vons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par KALONGEMA
Jean Christophe collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de Kibungo en date du 1 janvier 1957 et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
92	2	122
91	2	122
1	-	-

Exercice en cours:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
672	28	329
626	27	308
46	1	31

Encaisse théorique.

Exercice antérieur: 1 I.C. à 376,00 fr. = 376,50
I.S. à fr. =
I.B. à fr. =
Total 376,50

Exercice en cours: 46 I.C. à 412,5 fr. = 18975 ✓
1 I.S. à 224 fr. = 224 21.64
21 I.B. à 115 fr. = 2415 ✓
Total 21.990,50

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de	1.000	
	500	
	100	
	50	16.000 ✓
	20	5.700 ✓
	10	40 ✓
	5	240 ✓
		10 ✓
Pièces de	50	
	20	9
	5	40
	2	
	1	
	0,50	0,5 ✓
Titres valant espèce		
Total		21.990,5

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas) /

Excédent de caisse fr. Déficit fr.

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de fr.)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

L'





RÉSIDENCE
TERRITOIRE

A.I.M.O
PROFIN
RÉSIDENCE
C.T.
INTÉRESSÉ

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquant neuf* le *15-6-59*
jour du mois de *juin*, Nous
(grade) *Comptable Territoire* nous trouvant à *Kibungu*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Schusuele JR*
collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de *Kibungu* en date du *07 février Cinquante neuf* et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
2	2	207
+	2	209
2	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
535	14	354
464	13	279
84	1	75

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *2* I.C. à *376,50* Frs =
I.S. à Frs =
I.B. à Frs =

Total *753* ✓

Exercice en cours : *84* I.C. à *412,10* Frs = *34.650* ✓
1 I.S. à *224,00* Frs = *224* ✓
75 I.B. à *115,00* Frs = *8.625*

Total *44.252* ✓

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total	
1.000		1.000	✓
500		2.000	✓
100		22.700	✓
50		10.300	✓
20		5.880	✓
10		2.040	✓
5		-	
Pièces de	50	-	
	20	-	
	5	190	✓
	2	50	✓
	1	88	✓
	0,50	4	✓
Titres valant espèce			
	Total	44.252	✓

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Exédent de caisse Frs. Déficit Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres :

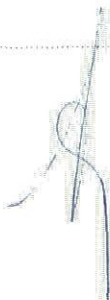
Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
..... et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur, SEBUSANDI-JB-

L'


RESIDENCE
TERRITOIRE

Kuanda
Kibungu

A.I.M.O.
PROFIN
RÉSIDENCE
C.T.
INTÉRESSÉ

Procès-verbal de contrôle de perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquant neuf* le *15*
jour du mois de *juin*, Nous
(grade) nous trouvant à
vons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Gakori Evariste*
collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de *Kibungu* en date du *1 janvier 1959* et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur:

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>77</i>	<i>4</i>	<i>50</i>
<i>78</i>	<i>2</i>	<i>47</i>
<i>5</i>	<i>2</i>	<i>3</i>

Exercice en cours:

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>175</i>	<i>18</i>	<i>1009</i>
<i>0</i>	<i>16</i>	<i>796</i>
<i>175</i>	<i>2</i>	<i>213</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:

5 I.C. à *376.50* fr. = *1882.50* ✓
2 I.S. à *189* fr. = *378.00* ✓
3 I.B. à *100* fr. = *300.00* ✓

Total

Exercice en cours:

175 I.C. à *412.50* fr. = *73187.50* ✓
2 I.S. à *224* fr. = *448.00* ✓
213 I.B. à *115* fr. = *24495.00* ✓
Total *99691.00* ✓

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000	9 000	✓
500	3 000	✓
100	4 7 100	✓
50	8 5 500	✓
20	10 6 40	✓
10	3 7 40	✓
5	5	✓
Pièces de		
50	-	
20	-	
5	8 70	✓
2	12 5	✓
1	30 5	✓
0,5	5	✓
Total		99691

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse fr. Déficit fr.

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de fr.)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

..... et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,



RESIDENCE DE
TERRITOIRE DE

A I M O
PROFIN
RESIDENCE
C.T
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *con. quant. neufl* 15/16/159...
j o u r du mois de Nous
(grade Nous trouvant à *Nikangin*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Nakong*
Nakong collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-
trateur de Territoire de *Nikangin* en date du 16/1/59
..... et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
34	4	95
33	4	95
1	-	-

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier
décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
322	14	1000
301	9	752
87	5	242

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 1 I.C à 3.761.5 frs = 3761.5
I.S à frs = -
I.B à frs = -

Exercice en cours : 87... Total 3761.5
I.C. à 412.5 frs = 35 827.5 ✓
5 I.S à 224 frs = 1 120. - ✓
242 I.B à 115 frs = 27 830. - ✓
Total. 65.214.0 ✓

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
1.000		4.000 ✓
500		4.000 ✓
100		26.200 ✓
50		13.000 ✓
20		10.240 ✓
10		6.150 ✓
5		50 ✓
50		- ✓
20		- ✓
5		745 ✓
2		96 ✓
1		221 ✓
0,50		12.5 ✓
TOTAL		65.214.15 ✓

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse Frs. Déficit. Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

. et le Territoire a mis à la disposition

du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois

et an que dessus.

Le Collecteur,

L'



RÉSIDENCE *de RHANDA*
TERRITOIRE *de KIBUNGU*

A.I.M.O
PROFIN
RÉSIDENCE
C.T.
INTÉRESSÉ

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquante Neuf* *Quinziesme*
jour du mois de *Juin*, Nous
(grade) nous trouvant à (*Kibungu*),
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *s/ Chef*.
SAHIZA E collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de *Kibungu* en date du *1/1/1959* et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>67</i>	<i>10</i>	<i>16</i>
<i>66</i>	<i>10</i>	<i>14</i>
<i>1</i>	<i>-</i>	<i>2</i>

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>501</i>	<i>17</i>	<i>708</i>
<i>439</i>	<i>16</i>	<i>675</i>
<i>62</i>	<i>1</i>	<i>33</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *1* I.C. à *376,5* Frs = *376,5* ✓
 - I.S. à *-* Frs = *-*
 2 I.B. à *100* Frs = *200* ✓
Total *576,5*

Exercice en cours : *62* I.C. à *412,5* Frs = *25.575* ✓
 1 I.S. à *224* Frs = *224* ✓
 33 I.B. à *115* Frs = *3795* *3.795.-*
Total *30.170,50* ✓

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000		1.000
500		-
100		14.700
50		8.700
20		3.900
10		1.790
5		-
Pièces de	50	-
	20	-
	5	65
	2	6
	1	9
	0,50	0,5
Titres valant espèce		
	Total	30.170,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Exédent de caisse..... Frs. Déficit..... Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

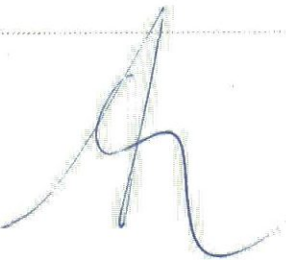
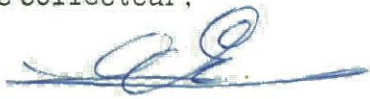
Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
..... et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

L'.....



RESIDENCE... *Rugunda*
TERRITOIRE... *Kibungu*

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *cinquante-neuf* 15/6/59
jour du mois de *juin* Nous *Paul Opa*
(grade)... *Comptable du Territoire* nous trouvant à *Kibungu*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
Mugiraneza collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de *Kibungu* en date du *10 Février 1959*
et avons constaté
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
3	12	-
-	12	-
3	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
518	8	443
451	8	380
67	-	63

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....3.....I.C. à 376,5 Frs= 1.129,5
- I.S. à Frs= -
- I.B. à Frs= -
Total 1.129,5
Exercice en cours:.....67.....I.C. à 412,5 Frs= 27.637,5
- I.S. à Frs= -
66 I.B. à 115 Frs= 7.590 -
Total 36.357,10

Pillets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total	
I.000	3	3.000	✓
500	8	4.000	✓
100	115	11.500	✓
50	197	9.850	✓
20	299	5.980	✓
10	183	1.830	✓
5	3	15	✓
50	-	-	
20	-	-	
5	30	150	✓
2	5	10	✓
1	17	17	✓
0,50	10	5	✓
	-	-	
Total		36.357	- ✓

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du
collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,



RESIDENCE.....
NOM.....

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent Cinquante Neuf le Quinzième jour du mois de Juin, Nous M. le Chef de Poste (grade)..... nous trouvant à M. le Chef de Poste avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par M. le Chef de Poste collecteur d'impôt délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de M. le Chef de Poste en date du 14/6/1959 et avons constaté..... ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
4	9	4
2	9	1
2	-	3

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
159	7	703
17	6	538
142	1	165

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....2...I.C. à 376.5...Franc 753, 00

- I.S. à.....Franc

3 I.B. à 102....Franc 300

Total 1053

Exercice en cours:.....142...I.C. à 412.5...Franc 58.575

1 I.S. à 224....Franc 224

165 I.B. à 115....Franc 18.975

Total 78.827

Billets de

✓
✓
✓
✓
✓
✓
✓

✓
✓
✓

Meets de

Autres valins: espèce

Total

78.827

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

Encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Structure Modèle A.

Version 2.0 - Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....le Territoire a mis à la disposition du

gallie beannachadh

ainsi, fait à.....aux jour, mois et an rue dessus.

L'

To collecteur,

Agathis



RESIDENCE *Reconda*
TERRITOIRE *Kibunga*

A.I.M.O.
PROFIN
RÉSIDENCE
C.T.
INTÉRESSÉ

Procès-verbal de contrôle de perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent *cinquante neuf* le *15^{eme}*
jour du mois de *juin*, Nous *Vandette Ipen*
(grade) nous trouvant à
vons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *s/le lcf*
R. M. A. BURWANY collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de en date du et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>66</i>	<i>3</i>	<i>138</i>
<i>64</i>	<i>3</i>	<i>137</i>
<i>2</i>	<i>-</i>	<i>1</i>

Exercice en cours:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>605</i>	<i>23</i>	<i>395</i>
<i>538</i>	<i>22</i>	<i>325</i>
<i>67</i>	<i>1</i>	<i>70</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur: *2* I.C. à *376,5* fr. = *753* ✓
- I.S. à *-* fr. = *-*
1 I.B. à *100* fr. = *100* ✓
853

Total

Exercice en cours: *67* I.C. à *412,5* fr. = *27637,50* ✓
1 I.S. à *224* fr. = *224* ✓
70 I.B. à *115* fr. = *8050* ✓
36764,50 ✓

Total

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000	3	3000
500	524	2620
100	187	18700
50	212	10600
20	439	8780
10	502	5020
5	13	65
50		
20		
5	78	390
2	22	44
1	161	161
0,5	9	4,5
Total		36764,50

Pièces de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse fr. Déficit fr.

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de fr.)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

L'

RESIDENCE.....
TERRITOIRE

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent.....le.....
jour du mois de....., Nous.....
(grade).....nous trouvant à.....
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
.....collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire deen date du.....
.....et avons constaté.....
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier
décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
55	4	282
52	4	278
3	-	4

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier
décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
73	16	409
-	16	301
73	-	108

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....3....I.C. à...376.5.Frs= 1.129,50
- I.S. à.....Frs=
4 I.B. à...100...Frs= 400 ✓
Total 1.529,50
Exercice en cours:.....7.3....I.C. à...4.12.5.Frs= 30.112,50
- I.S. à.....Frs= -
108 I.B. à...1.15...Frs= 12.420,00 ✓
Total 44.062,00

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

Nombre	Total
1.000	1.000
500	-
100	19.400
50	11.650
20	4.140
10	3.080
5	15
50	-
20	-
5	-
2	-
1	1
0,50	-
Total	4.776
	44.062

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du
collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

He. Dul

[Signature]

RESIDENCE.....
TERRITOIRE.....

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent. *vingt-neuf* 15-6-59
jour du mois de Nous *Vernon*
(grade) nous trouvant à
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
..... collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de en date du
..... et avons constaté
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
18	1	131
18	1	131
—	—	8

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
294	5	737
307	4	542
483	1	195

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....I.C. à.....Frs= —

I.S. à.....Frs= —

I.B. 8 à.....100.Frs= 800

Total

Exercice en cours:.....I.C. 8 à.....412.Frs= 35.887,5

I.S. 1 à.....224.Frs= 224,0

I.B. 175 à.....115.Frs= 22.425,0

Total

59.336,5

4. 375 de.

Frères de

litres valant espèce

L'.....

Le collecteur,

Нидаво

RESIDENCE. du. RWANDA
TERRITOIRE de Kibungu

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent ^{neuf} ~~cinquant~~ ¹⁵ le 15/6/1959
jour du mois de ~~Juin~~ ^{juin} Nous
(grade) ~~Agent territorial~~ nous trouvant à ~~Ikamba~~
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
.. ~~NDARUHUTSE. B.~~ collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de ~~K. B. MUYOH~~ en date du
ce qui suit: et avons constaté

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier
décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
56	2	103
54	2	103
2	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier
décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
695	30	598
619	204	550
76	6	48

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....2.....I.C. à 3.761.50. Frs= 753

- I.S. à Frs= -

- I.B. à Frs= -

Total 753

Exercice en cours:.....7.6...I.C. à 41.250. Frs= 31.350 ✓

6 I.S. à 22.400. Frs= 1.344 ✓

48 I.B. à 11.500. Frs= 5.520 ✓

Total 38.967 ✓

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
I.000		-
500		500
100		19.400
50		10.600
20		6.000
10		1.530
5		30
50		
20		
5		630
2		90
1		187
0,50		10
	Total	38.967

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du
collecteur.....

Ainsi fait à Prinamagan aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur, Idarubuse B.